

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-Bulletin-regional,3099.html>



# **Pays de la Loire : Bulletin régional n°24**

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 3 septembre 2014

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

# Élections professionnelles : mode d'emploi

Cliquez sur l'icône pour découvrir le bulletin dans son intégralité :

[>](http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/bulletin_snetap_pdl_juin_2014.pdf "PDF - 487.9 ko")



Bulletin SNETAP PDL spécial élections professionnelles

## Le 4 décembre je voterai pour:



**si je suis fonctionnaire d'État**, le CTREA, le CTEA, CTM, la CAP de mon corps (soit 4 votes) \*



**si je suis contractuel d'Etat**, le CTREA, le CTEA, le CTM, la CCP nationale des contractuels (soit 4 votes)



**si je suis contractuel régional ou d'un établissement (ACB)** : pour le CTREA, le CTEA, le CTM, la CCP régionale (soit 4 votes)



**si je suis fonctionnaire ou contractuel du Conseil régional** : pour le CT, la CAP de mon corps ou une CCP (?) (soit 2 votes)



**si je suis fonctionnaire ou contractuel d'un établissement du supérieur** : pour le CT local, le CTEA, le CTM et la CAP de mon corps ou la CCP locale (soit 4 votes)



**si je suis fonctionnaire ou contractuel d'un lycée maritime** : pour le CT de la DIRM, le CTM du Ministère de l'écologie et la CAP de mon corps ou la CCP des contractuels du Ministère de l'écologie (soit 3 votes)

\* Seulement 3 votes pour les personnels stagiaires (pas de vote pour une CAP)

---